

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2022

LUTTER CONTRE LES PLASTIQUES DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA
SANTÉ - (N° 280)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 68

présenté par
Mme Brulebois

à l'amendement n° 48 de Mme Valentin

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.